

AVENIR DE NOS TERRITOIRES



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires
SRADET

Instance territoriale de dialogue

17 Octobre 2019

Espace provençal

Bâtiment Azur – 0 R1

Déroulé de la séance

Introduction de Philippe VITEL, Vice-Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alix ROCHE, directrice de la Délégation Connaissance Planification Transversalité

Organisation institutionnelle de l'Espace Provençal

Objectifs chiffrés du SRADDET :

- enjeu démographique
- enjeu de consommation foncière
- enjeu habitat

La suite des travaux : organisation des trois séquences au 2^e semestre 2020

Echange avec les participants

Conclusion

Philippe VITEL

Vice-Président à l'Identité régionale, aux traditions et aux relations
entre la défense et la Région

AVENIR DE NOS TERRITOIRES

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires

SRADDET

Les instances territoriales de dialogue

- **Accompagner localement la mise en œuvre** du SRADDET dans les territoires, notamment la déclinaison des objectifs ou la modulation des règles
- **Des lieux de débat** à l'échelle des espaces du SRADDET pour décliner les objectifs régionaux, en particulier :
 - La croissance démographique
 - La consommation de l'espace
 - La production de logements

Les dates à venir des réunions des instances de dialogues :

- Espace provençal : 17 octobre - Marseille – 14h30 - 16h30
- Espace rhodanien : 18 octobre – Avignon – 14h30-16h30
- Espace alpin : 05 novembre – Gap - 15h00-17h00
- Espace azuréen : 07 novembre – Le Cannet - 9h30 – 11h30

Une charte qui précise les modalités de fonctionnement des instances de dialogue

Présidence



Elus régionaux et métropolitains

Composition



Services de l'Etat, Départements, structures porteuses de SCOT ou de PLUi, EPCI, Pôles métropolitains, Parcs Naturels Régionaux

Rôle



Expliciter les thématiques abordées par le SRADDET, se concerter pour mettre en œuvre et décliner les objectifs et les règles dans les territoires

Missions et modalités de fonctionnement



- Préparation assurée pour chaque espace par la Région
- Réunion en tant que de besoin à l'invitation de la Région
- Participation restreinte de manière à faciliter l'échange et la discussion

Alix ROCHE

Directrice de la Délégation

Connaissance Planification Transversalité

AVENIR DE NOS TERRITOIRES

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires

SRADET

Ordre du jour

1. Portrait de l'espace provençal

- Organisation institutionnelle
- Etat d'avancement des démarches de planification
- Les grands enjeux de l'espace

2. Les objectifs du SRADDET déclinés territorialement

- L'enjeu démographique
- L'enjeu de consommation foncière
- L'enjeu habitat

3. La suite des travaux

Organisation institutionnelle de l'espace provençal

2 Métropoles

- Aix Marseille Provence
- Toulon Provence Méditerranée

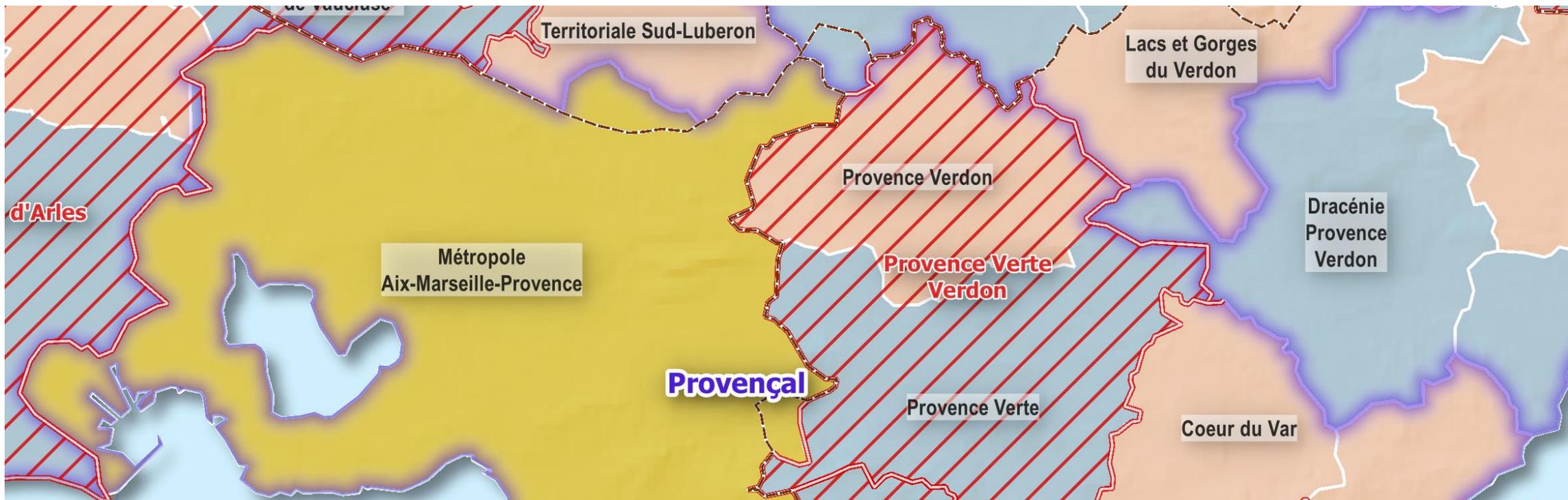
7 EPCI

- CA Sud Sainte Baume
- CA Provence Verte
- CC Vallée du Gapeau
- CC Méditerranée Porte des Maures
- CC Provence Verdon
- CC Cœur du Var
- CC du Golfe de Saint Tropez

2 Syndicats mixtes de SCOT : SM Provence Méditerranée et SM Pays de la Provence Verte Verdon

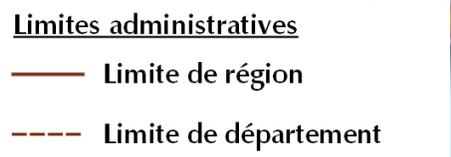
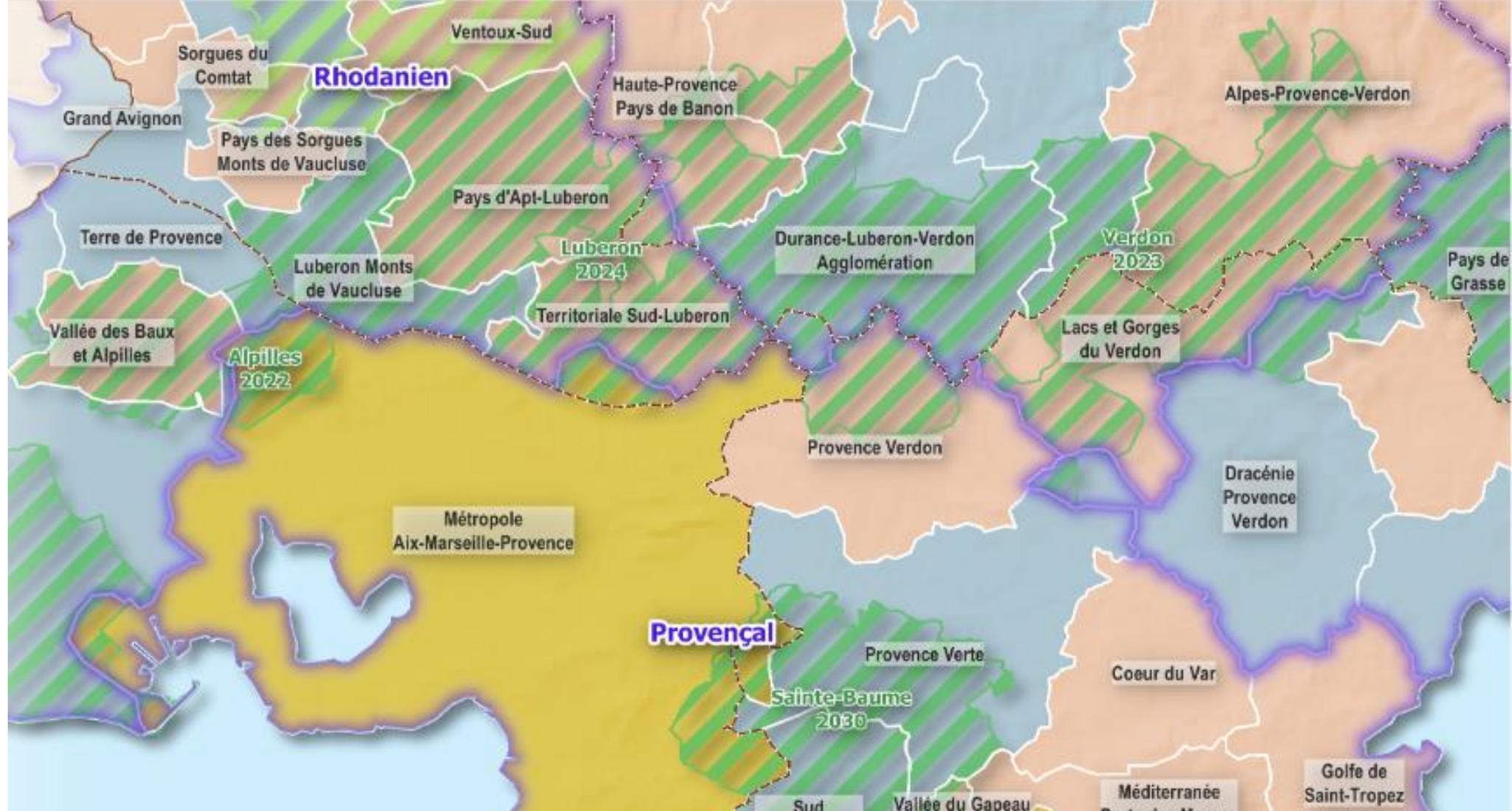
5 PNR : Camargue, Sainte Baume, Luberon, Alpilles et Verdon

Organisation institutionnelle des territoires - Espace Provençal



Organisation institutionnelle des territoires

Espace Provençal



Démarches de planification de l'espace provençal

Au 18 octobre 2019

1- Documents d'urbanisme :

- 4 SCOT arrêtés ou approuvés : SCOT Cœur du Var, SCOT Provence Verte Verdon, SCOT Provence Méditerranée (en révision en décembre 2019), SCOT Golfe St Tropez, 5 SCOT AMP
- 1 SCOT en élaboration : SCOT AMP
- 1 PLUi arrêté : CT de Marseille Provence
- 2 PLUI en élaboration : CT Pays d'Aubagne, CT Pays d'Aix

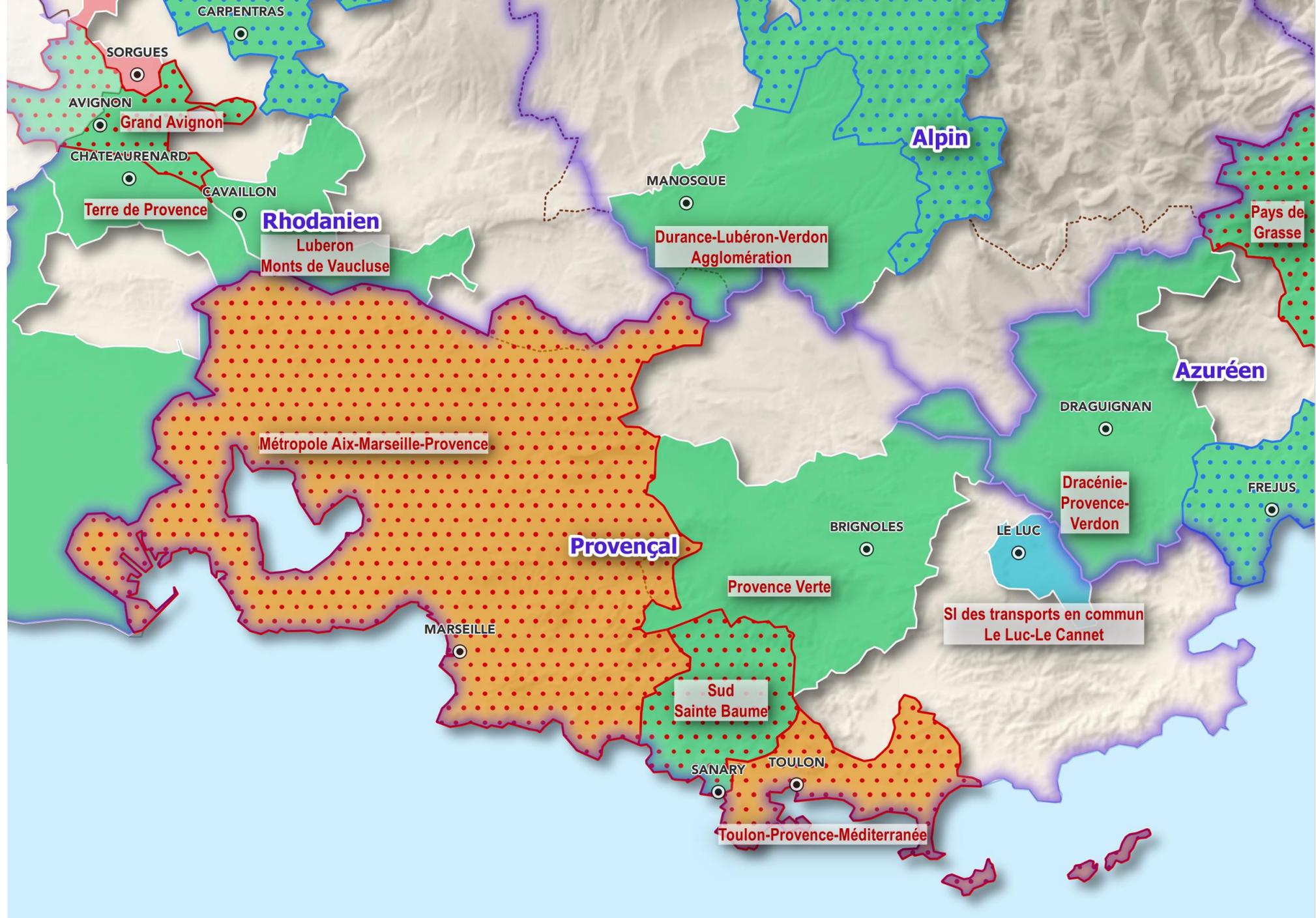
2- Plan de Déplacements Urbains :

- 1 approuvé : Métropole Toulon Provence Méditerranée
- 3 en cours : Métropole Aix Marseille (2 PDU opposables dans le SCOT métropolitain), Provence, CA Sud Sainte Baume, CA Provence Verte

Autorités organisatrices de la mobilité et Plans de déplacements urbains

Espace Provençal

-  Espace SRADDET
- AOM :
 -  Métropole
 -  Communauté d'agglomération
 -  Commune
 -  SIVU
- PDU :
 -  Obligatoire
 -  Volontaire



Démarches de planification de l'espace provençal

3- Plan Climat Air Energie :

- 2 arrêtés : Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez, Métropole Aix Marseille Provence
- 4 en élaboration : Métropole Toulon Provence Méditerranée, Syndicat mixte de la Provence Verte Verdon, Communauté de communes Cœur du Var, Communauté de communes Méditerranée Portes des Maures,
- 2 à engager : Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume, Communauté de Communes Vallée du Gapeau

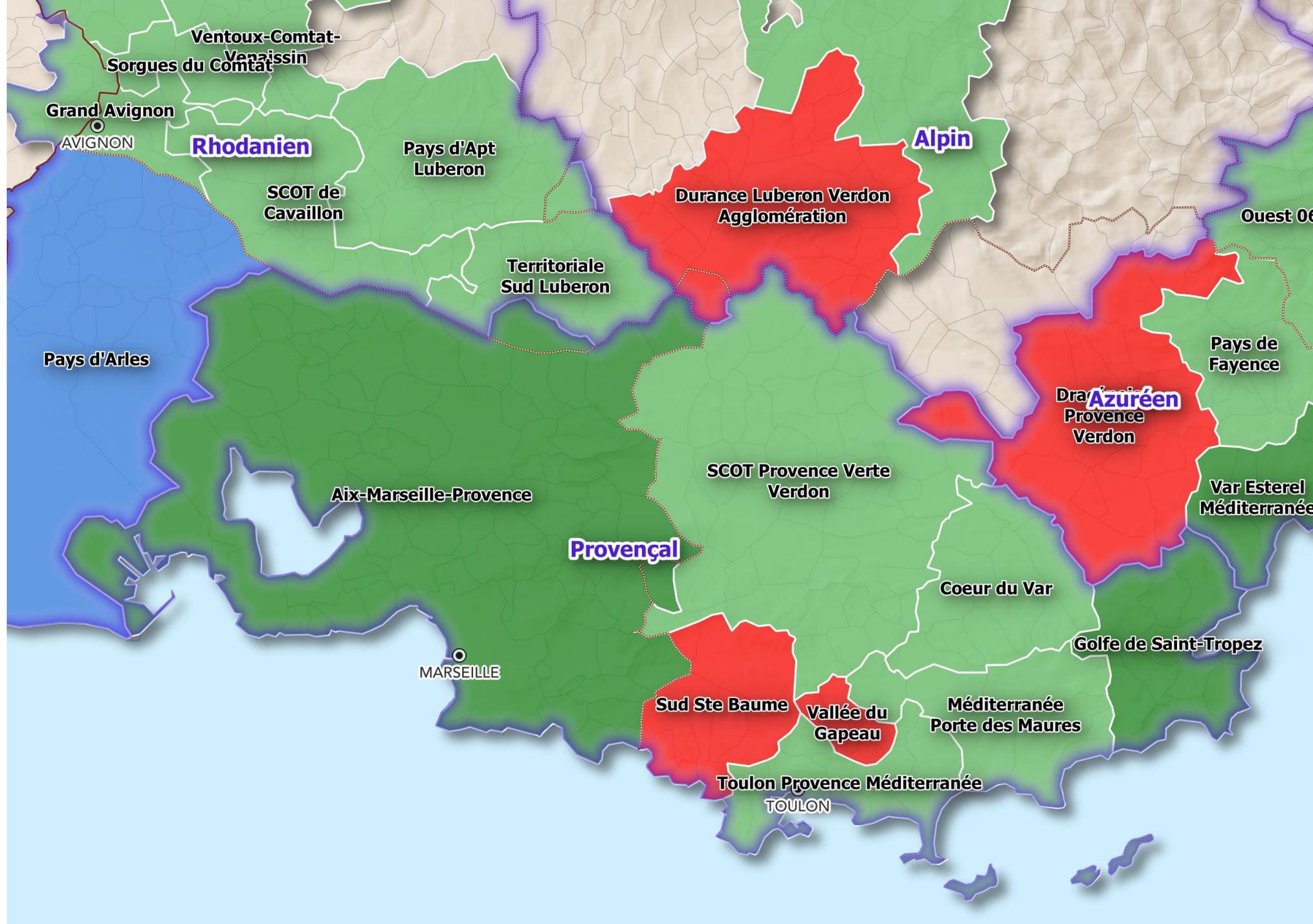
Etat d'avancement des PCAET

Espace Provençal

 Espace SRADDET

PCAET :

-  Arrêté
-  En construction
-  Adopté
-  A réaliser



Démarches de planification de l'espace provençal

4- Chartes de Parc Naturel Régional – durée d'application :

- PNR Sainte Baume jusqu'en 2032
- PNR Luberon jusqu'en 2024: la Région devrait délibérer en décembre prochain sur le lancement de la démarche de révision
- PNR des Alpilles jusqu'en 2022
- PNR Camargue jusqu'en 2026
- PNR Verdon jusqu'en 2023

L'ENJEU DÉMOGRAPHIQUE

Projections démographiques de l'INSEE (scénario central à 2030 et 2050)

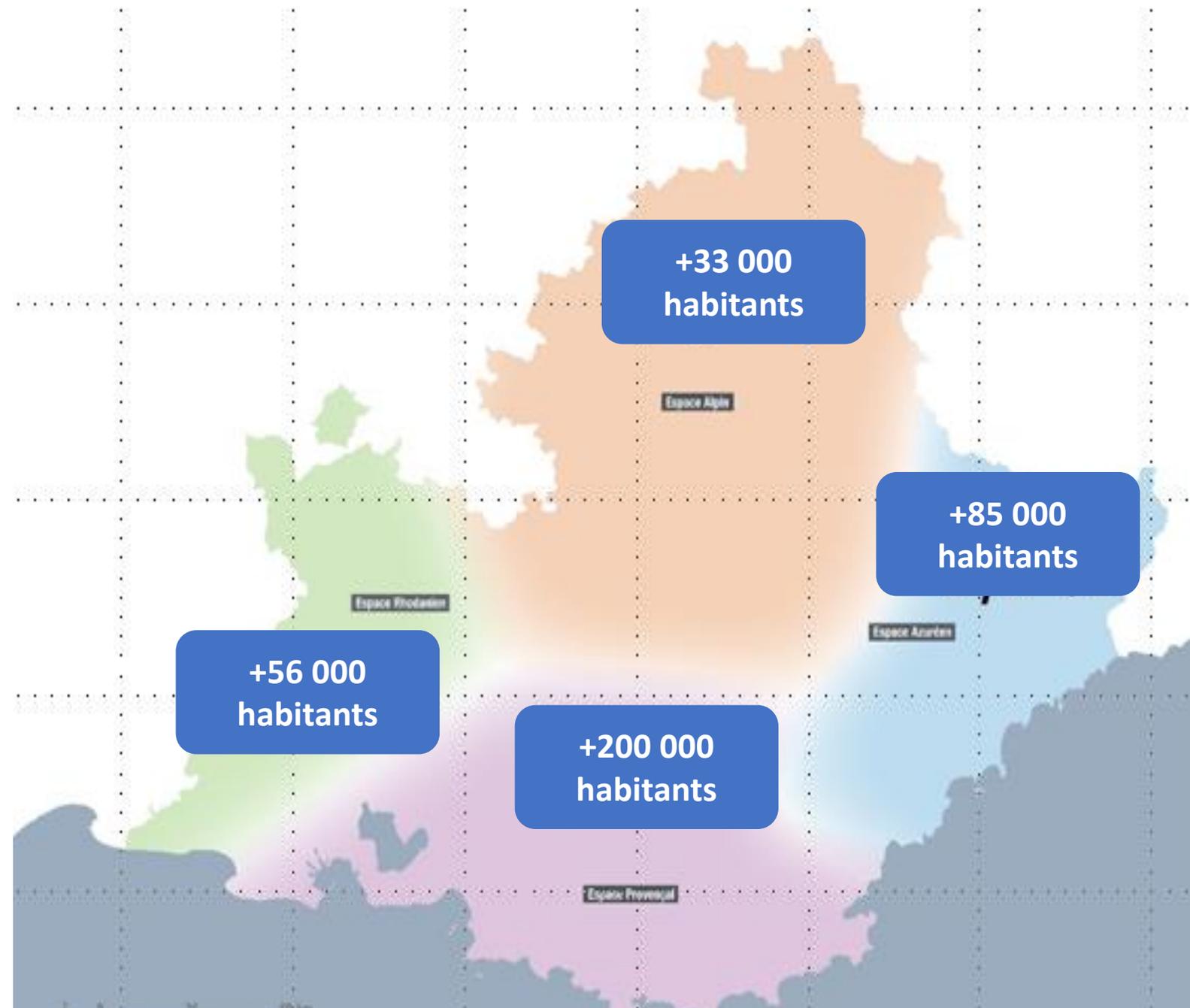
Le scénario central projette un taux de croissance démographique moyen de 0,2% en PACA contre 0,4% au niveau national



L'enjeu démographique: ce que le SRADDET demande

Un taux annuel moyen
d'accroissement démographique
régional *de 0,4%*

**374 000 habitants
supplémentaires en 2030**
répartis selon des objectifs
différenciés pour les 4 espaces,
et tenant compte de la stratégie
urbaine régionale



L'enjeu démographique: ce que le SRADDET demande

50% de la croissance démographique doit se concentrer dans les métropoles, en priorité dans les centralités identifiées dans la stratégie urbaine régionale

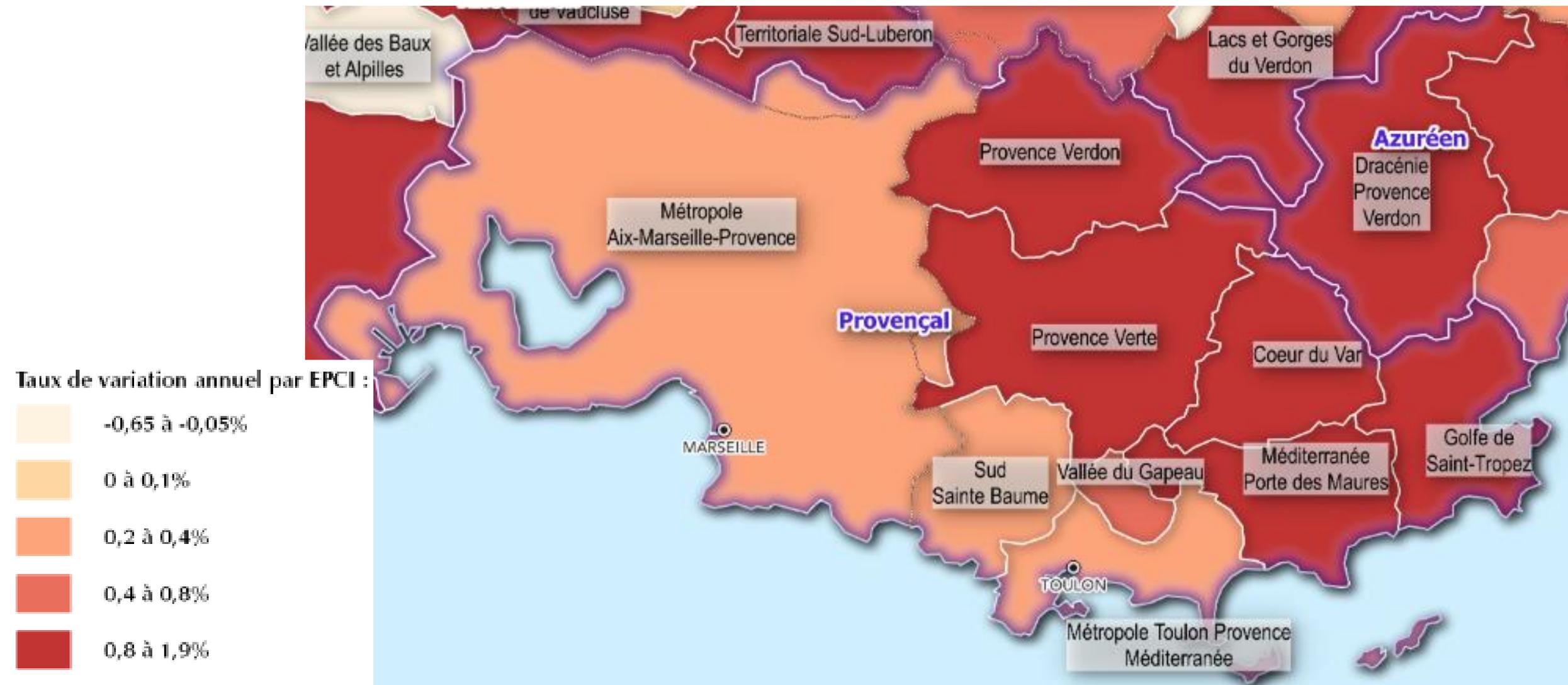
Un triple enjeu pour le SRADDET :

- Anticipation du phénomène de vieillissement de la population et des besoins qui lui sont liés
- Equilibre du peuplement régional, et maintien de la population active
- Modulation territoriale entre les grands espaces régionaux

Variation de population 2010-2015

Une croissance qui se fait moins dans les métropoles que dans les territoires autres

Taux de variation annuel moyen de la population par EPCI, entre 2010 et 2015



Répartition de la croissance dans les centralités : l'attractivité du péri-urbain

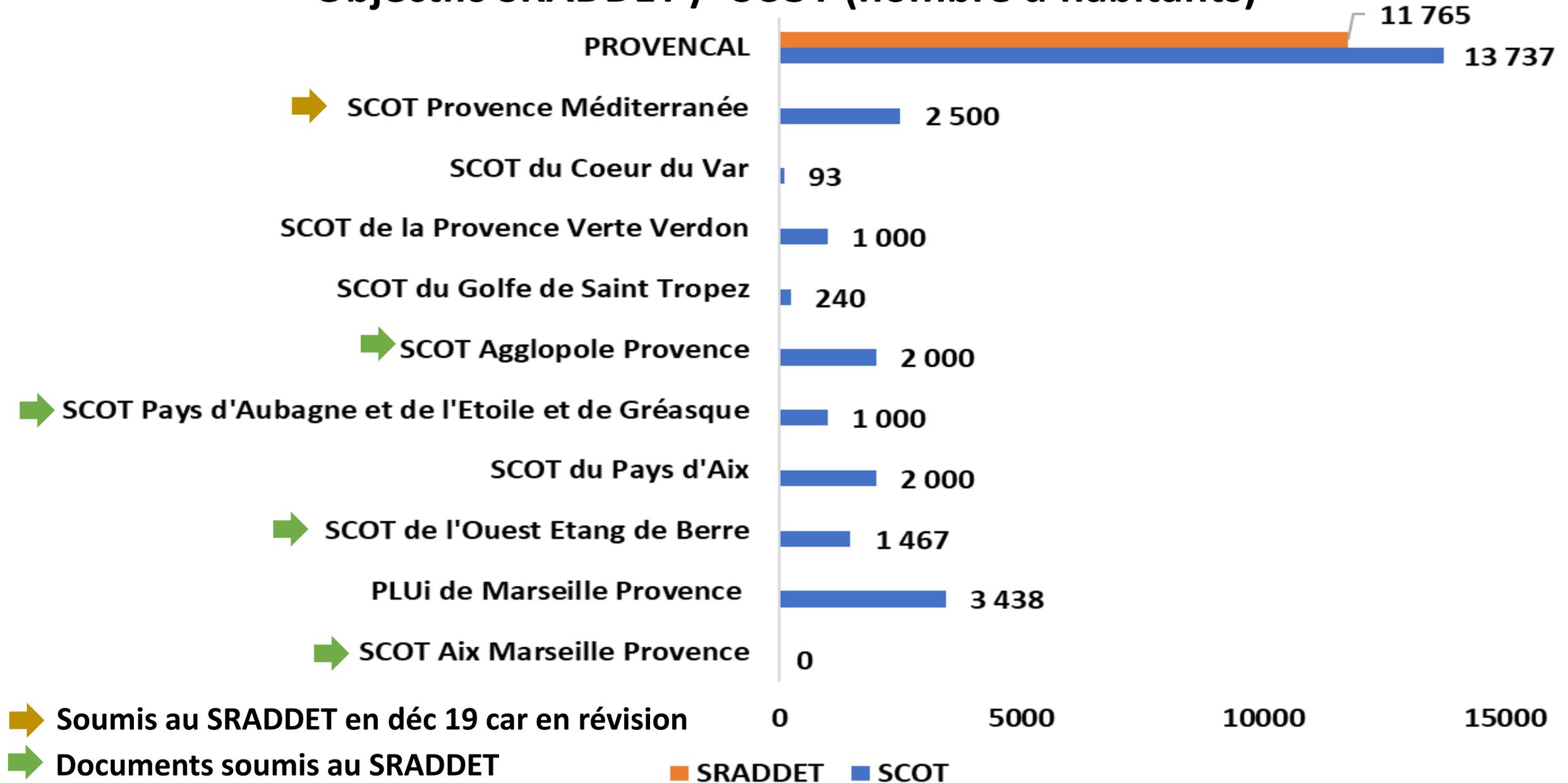
| Niveau de l'armature régionale | Part de la population en 2014 | Part dans la croissance de la population régionale 2006 – 2014 | Part dans la consommation d'espaces résidentiels régionaux 2006 - 2014 |
|--|-------------------------------|--|--|
| 1- Centralités métropolitaines | 32 % | 7 % | 4 % |
| 2- Centres régionaux | 21 % | 22 % | 13 % |
| 3- Centres locaux et de proximité | 18 % | 13 % | 22 % |
| 4- Non centralité dans l'aire d'influence d'un pôle urbain | 24 % | 47 % | 46 % |
| 5- Autres communes | 4 % | 11 % | 16 % |
| Région | 100 % | 100 % | 100 % |

Sources: INSEE RP et Ocsol CRIGE 2006-2014

→ On constate que la croissance démographique et la consommation foncière se réalisent en dehors des centralités identifiées (centralités 4 et 5)

Apport annuel de population – Espace provençal

Objectifs SRADDET / SCOT (nombre d'habitants)



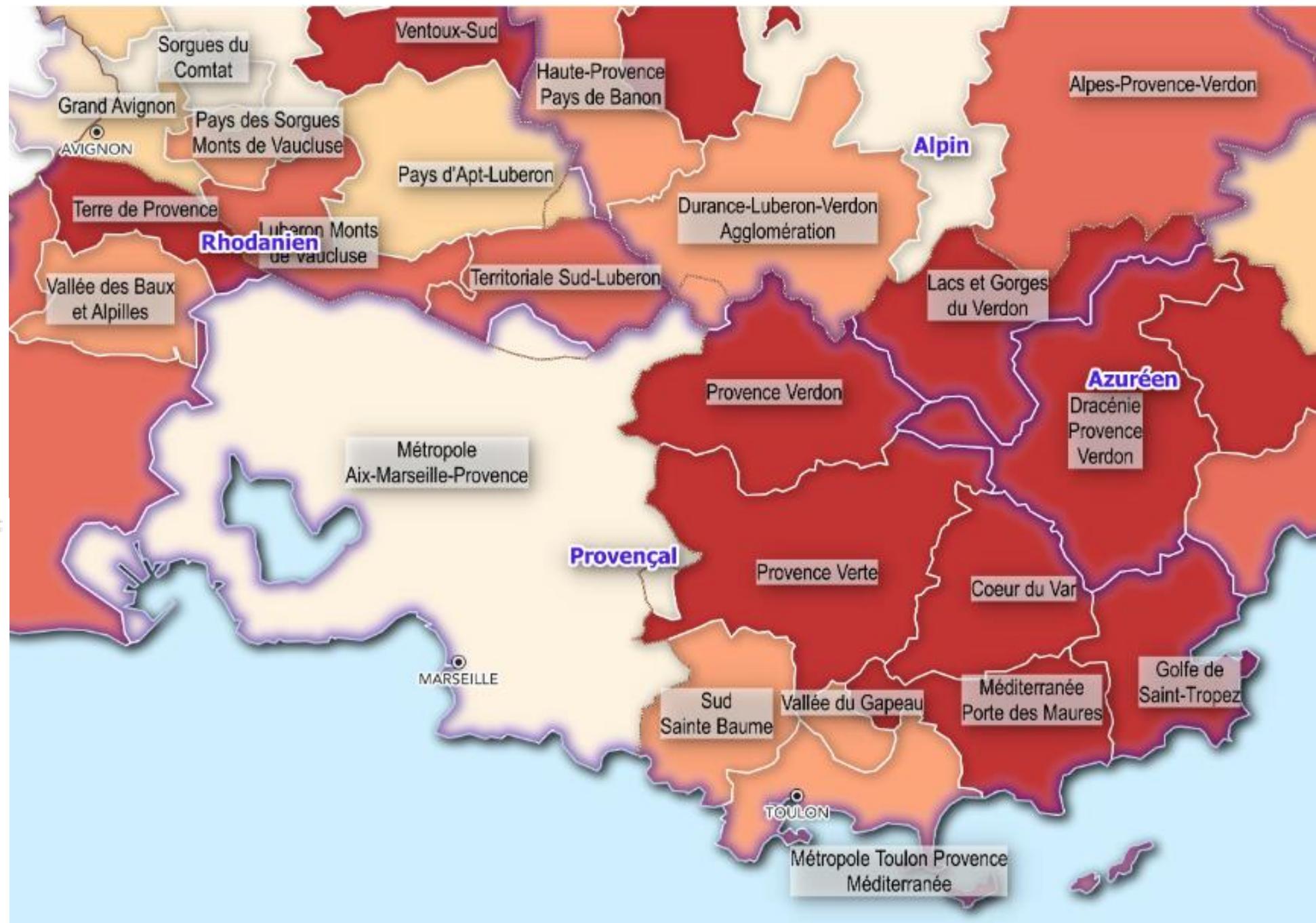
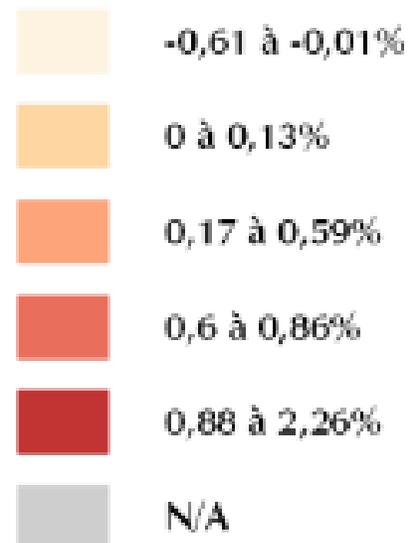
Les mouvements migratoires internes à la région

des départs du littoral vers l'arrière-pays

Taux de variation annuel moyen dû au solde apparent des entrées-sorties par EPCI, entre 2010 et 2015

Taux de l'espace : 0,12%

Taux de variation annuel par EPCI :

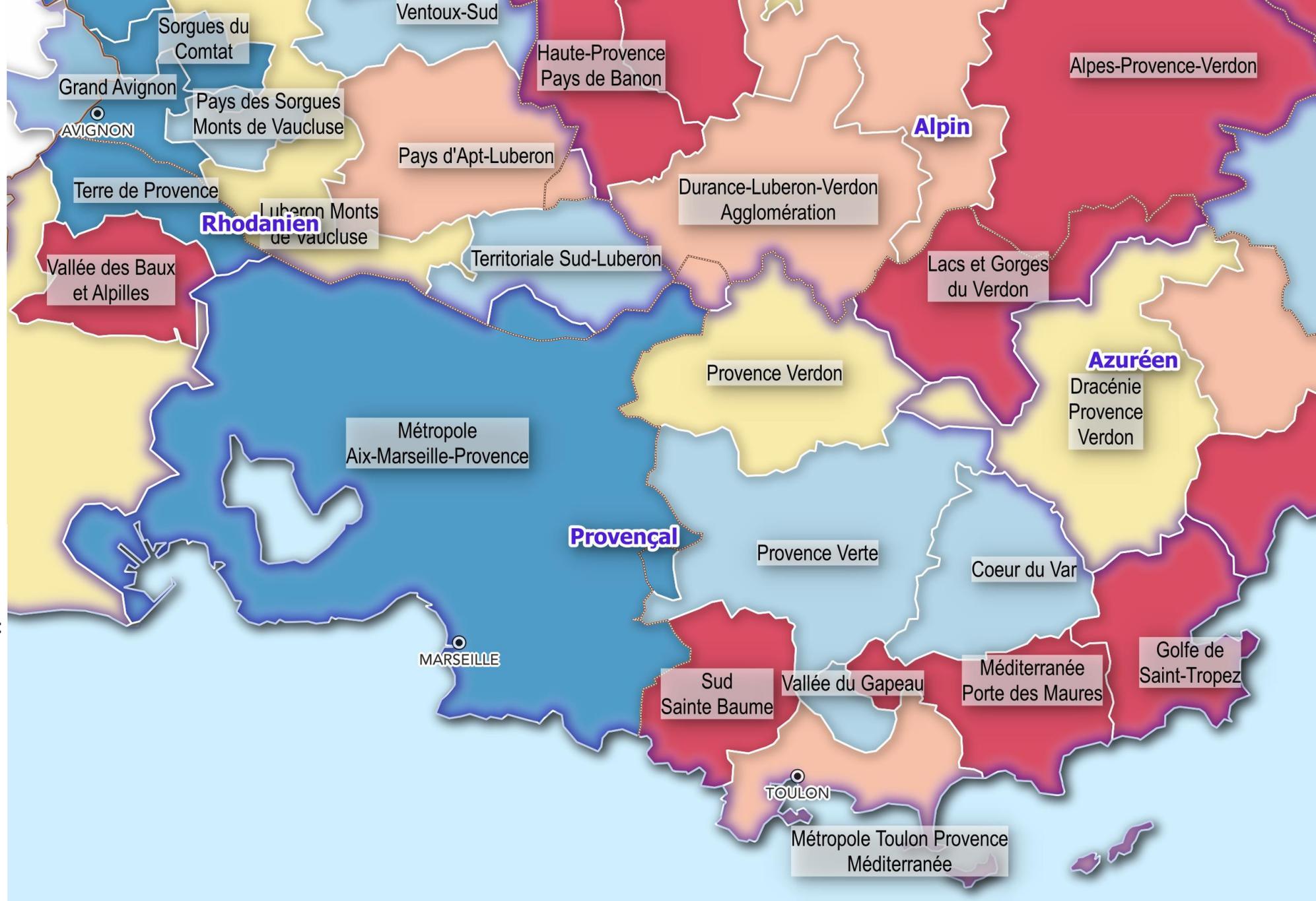
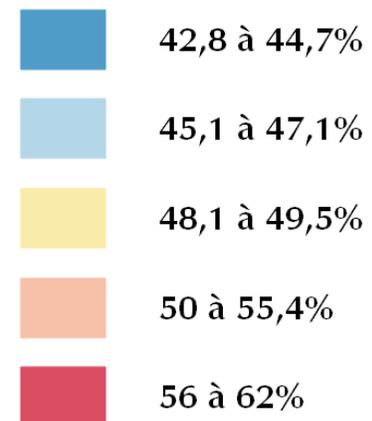


Indice de vieillissement de la population (plus de 65 ans) en 2015, par EPCI

Indice de l'espace : 47%

Espace SRADDET

Indice de vieillissement par EPCI :

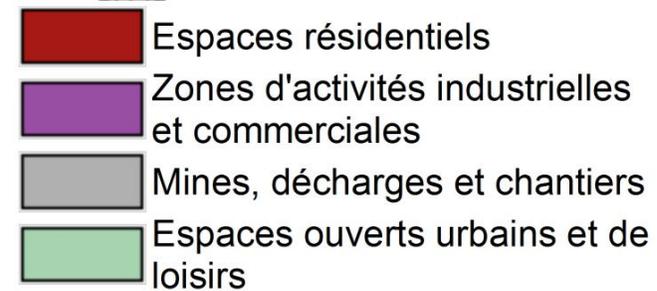
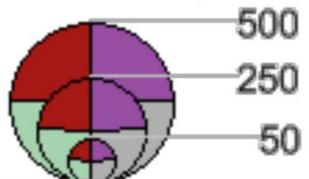


L'ENJEU DE CONSOMMATION FONCIÈRE

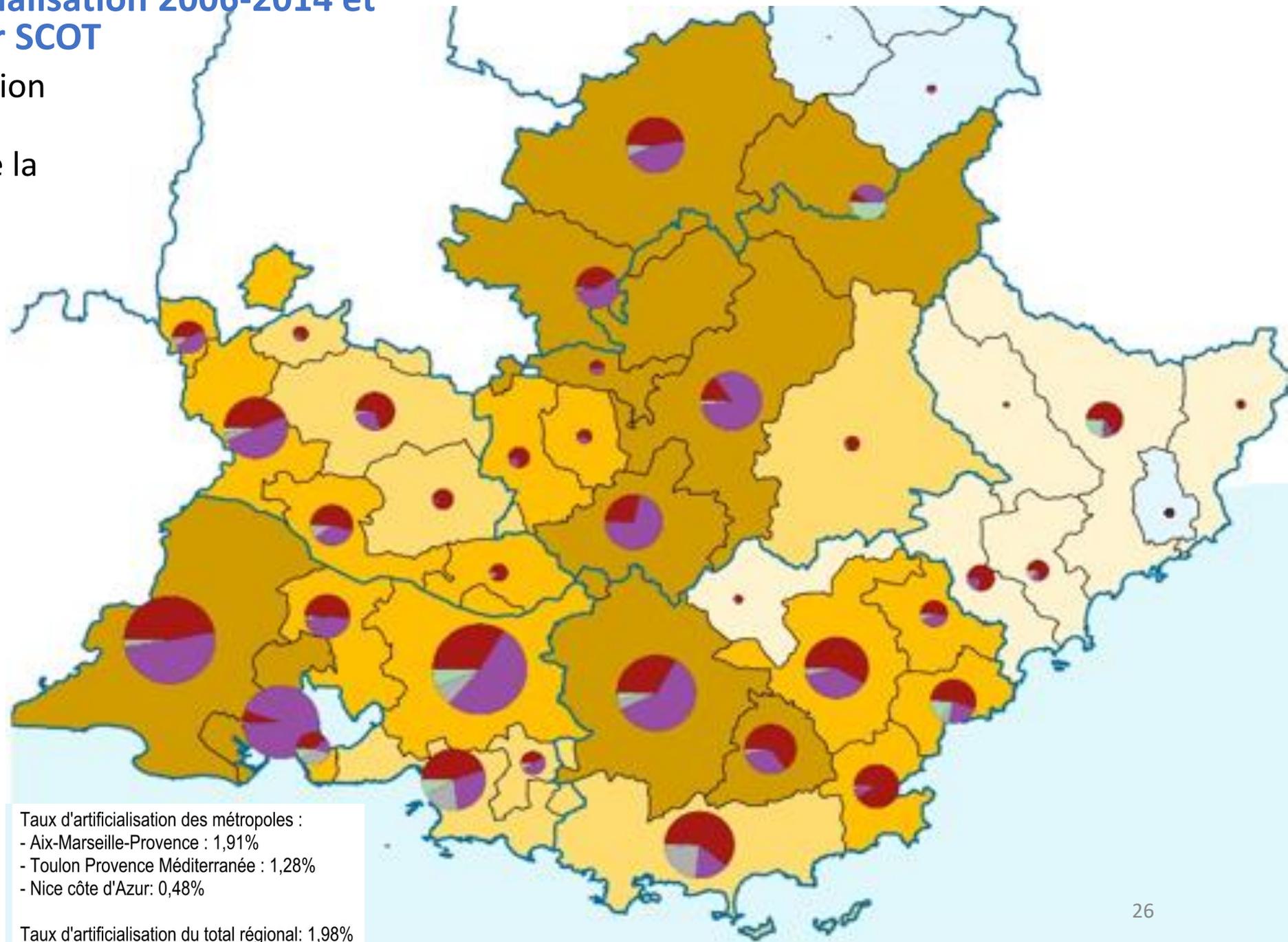
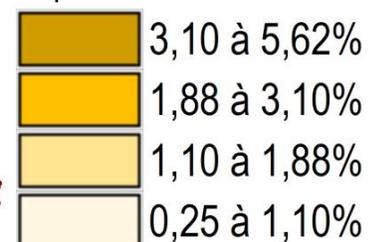
Taux d'évolution de l'artificialisation 2006-2014 et type d'espaces produits par SCOT

Une évolution de l'artificialisation plus marquée le long des autoroutes et dans la vallée de la Durance

Typologie des nouveaux espaces artificialisés produits
(Surfaces en ha)

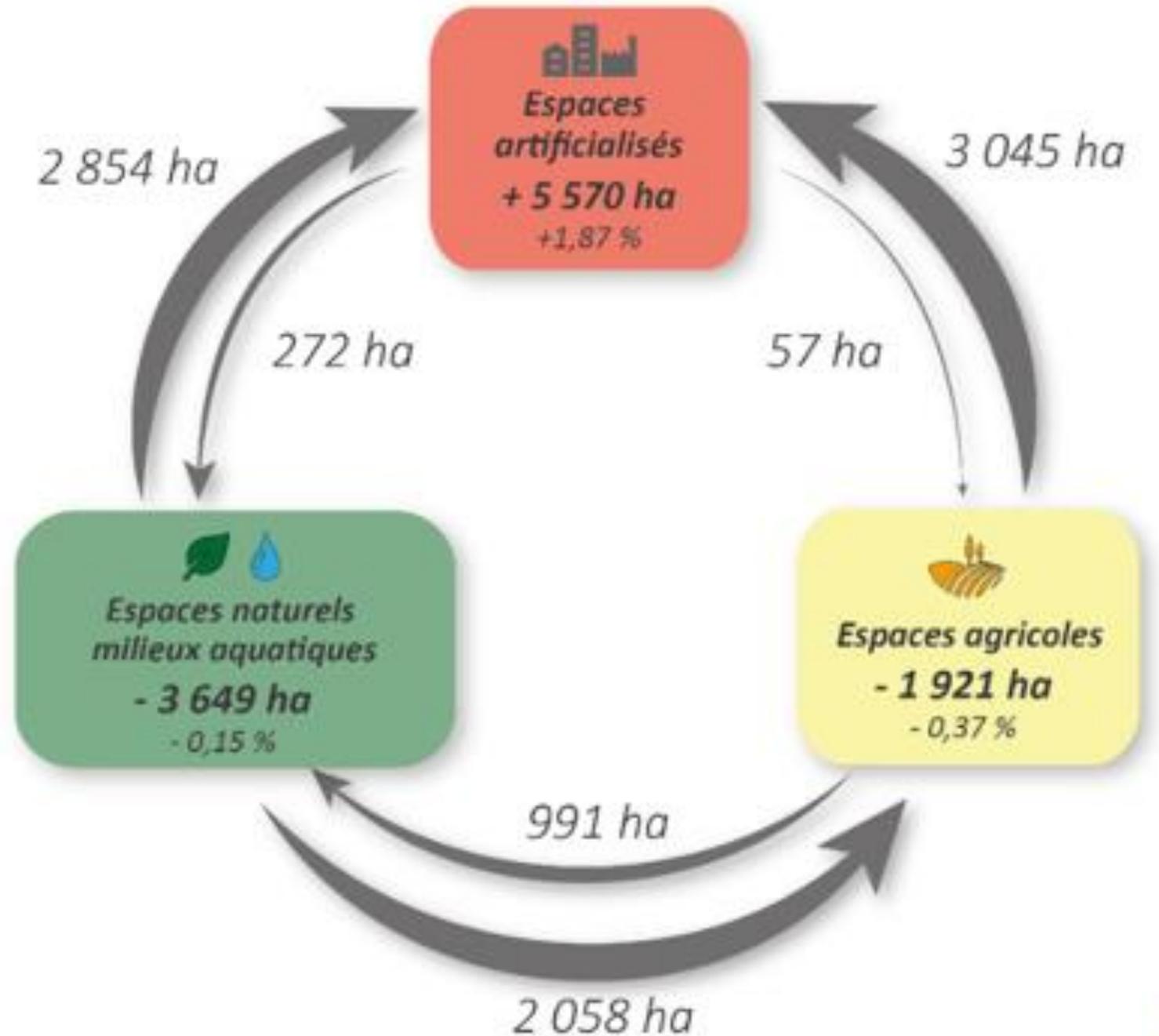


Taux d'artificialisation des sols (en %)
(Nouveaux espaces artificialisés 06-14 sur espaces artificialisés de 2006 en ha)



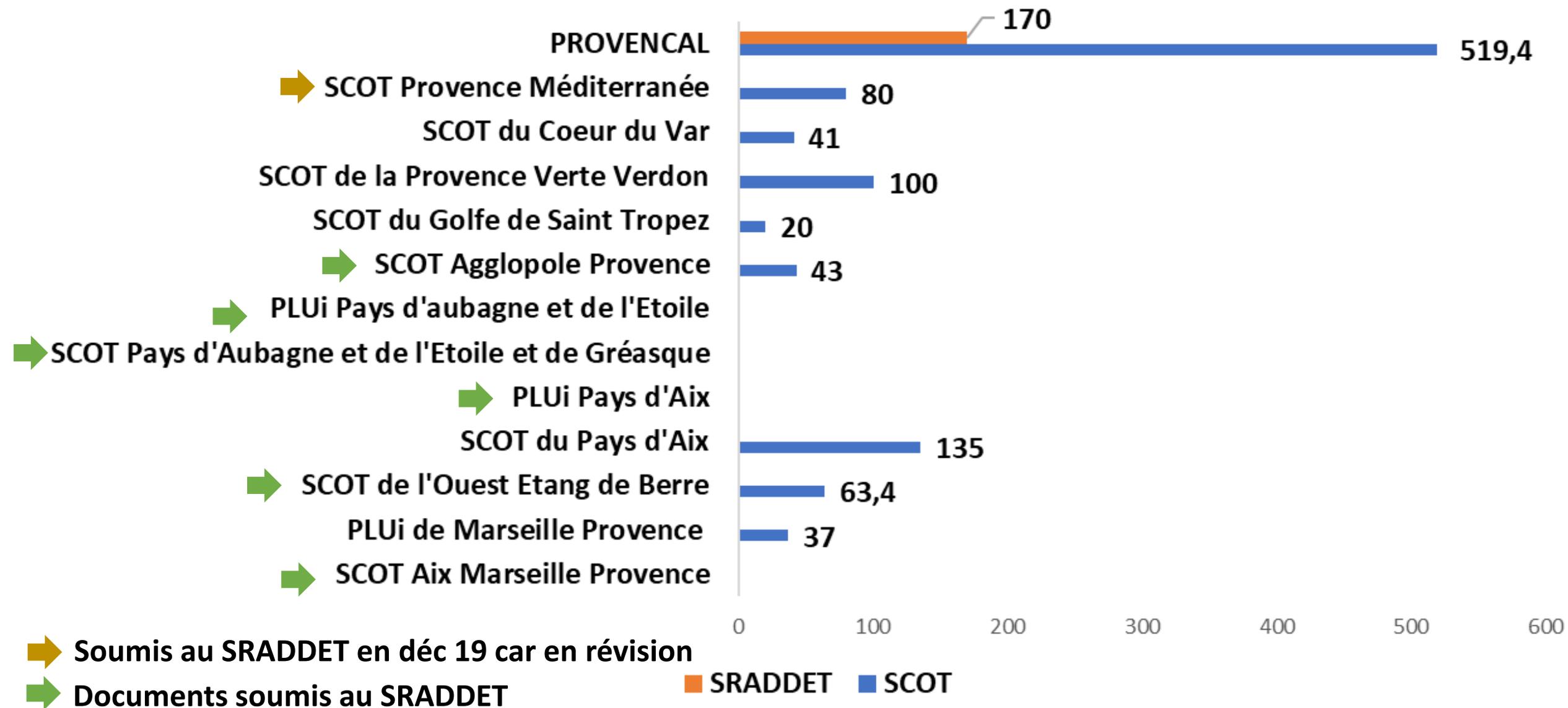
L'enjeu de
consommation foncière:
progression des espaces
artificialisés dans la
région entre 2006 et
2014 (+1,9%)...

Les nouveaux espaces
artificialisés entre 2006
et 2014 de la région et
les mutations observées
entre les trois grands
types d'espaces



Consommation foncière– Espace provençal

Objectifs SRADDET / SCOT de consommation foncière ha/an



L'ENJEU HABITAT À L'ÉCHELLE DE L'ESPACE PROVENÇAL

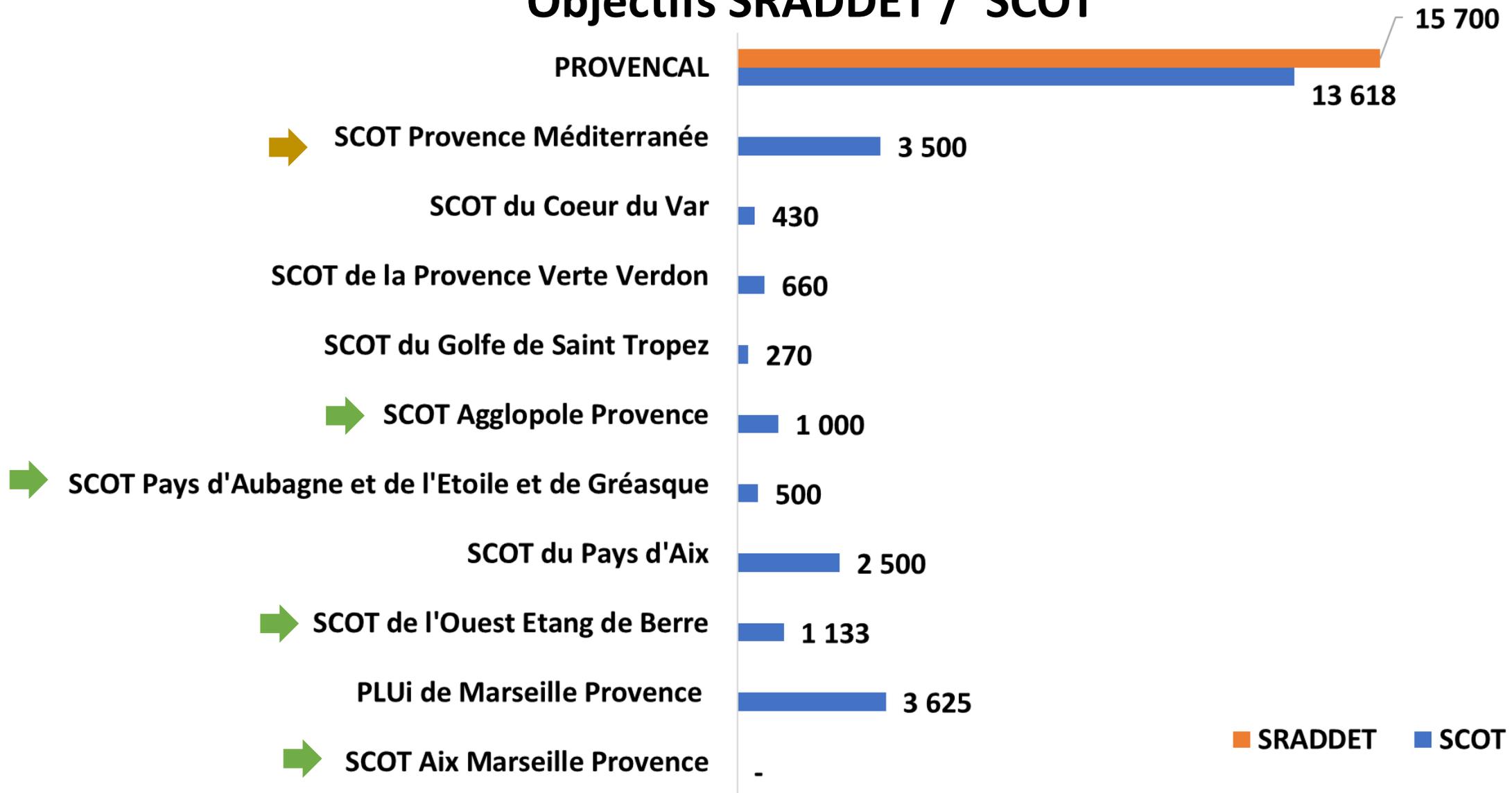
Objectif SRADDET: une production de 30 000 logements neufs et réhabilités par an à l'horizon 2030

Objectif SRADDET espace provençal: une production annuelle de 15 700 logements neufs et réhabilités

Du logement abordable à destination des jeunes et des actifs localisée prioritairement dans les trois niveaux de centralité identifiés dans la stratégie urbaine régionale, maîtrise du développement des résidences secondaires

Production annuelle de logements – Espace provençal

Objectifs SRADDET / SCOT



➡ Soumis au SRADDET en déc 19 car en révision

➡ Documents soumis au SRADDET

Débat :

- Comment moduler les objectifs à l'échelle de l'espace en matière de **croissance démographique** ?
- Comment moduler les objectifs à l'échelle de l'espace en matière de **consommation foncière** ?
- Comment moduler les objectifs à l'échelle de l'espace en matière de **production de logements** ?